



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL n°4

Réunion du : Mercredi 25 Août 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### **DEROGATIONS – SAISON 2021/2022**

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

**TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.**

**En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories**

**et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.**

**La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.**

#### **DEROGATION HORAIRES**

**544051 – JEUNESSE AUBERVILLIERS**

U18 R1 : Coup d'envoi des matches à domicile : 16h00 – Stade Karman à AUBERVILLIERS

U16 R1 : Coup d'envoi des matchs à domicile : 14h00 – Stade Karman à AUBERVILLIERS

#### **536996 – CENTRE DE FORMATION F. PARIS**

U15 Rég/B : Coup d'envoi des matchs à domicile : 13h00 – Parc des Sports Plaine Sud n°21 à CHOISY LE ROI

U14 R1/A : Coup d'envoi des matchs à domicile : 13h00 – Parc des Sports Plaine Sud n°23 à CHOISY

U14 R3/D : Coup d'envoi des matchs à domicile : 13h00 – Parc des Sports Plaine Sud n°23 à CHOISY

#### **523264 – PARIS 13 ATLETICO**

U14 R3/C : Coup d'envoi des matchs à domicile : 14h30 – Stade Boutroux à Paris 13<sup>ème</sup>.

U20 Elite 1 : Coup d'envoi le Samedi à 19h15.

La Commission ne peut valider le jour et l'horaire demandés car ce championnat est une compétition du Dimanche après-midi. Il sera possible de jouer le samedi à 19h15 uniquement avec l'accord de l'adversaire.

#### **500684 – PALAISEAU US**

U15 Rég/A : Coup d'envoi des matchs à domicile : 17h00 – Stade Georges Collet 3 à PALAISEAU

U14 R2/B : Coup d'envoi des matchs à domicile : 15h30 – Stade Georges Collet 3 à PALAISEAU

### **COUPE DE FRANCE**

Nombre de clubs engagés en Coupe de France pour l'édition 2021/2022 arrêté au 20/07/2021 : 485 clubs.

Nombre de clubs franciliens qualifiés à l'issue du 6<sup>ème</sup> tour pour la phase fédérale : 11 clubs.

#### **Calendriers pour les 6 premiers tours régionaux de la Coupe de France :**

- 29/08/2021: 1<sup>er</sup> tour (clubs de Districts) ;
- 05/09/2021 : 2<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de Ligue) ;
- 19/09/2021 : 3<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de N3) ;
- 03/10/2021 : 4<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de N2) ;
- 17/10/2021 : 5<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de N1) ;
- 31/10/2021 : 6<sup>ème</sup> tour ;

Désignation des matches du 1<sup>er</sup> tour de cadrage :

Clubs engagés : 485 ;

Clubs de niveau départemental : 368 ;

Clubs de niveau départemental participant au 1<sup>er</sup> tour: 360 ;

Nombre de matches : 180 ;

Liste des matches disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381611&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Clubs de niveau départemental exempts du 1<sup>er</sup> tour (par tirage au sort) : 8

SALESIENNE PARIS (75) – MORMANT FC (77) – BUC A.O. (78) – MONTGERON E.S. (91) – NANTERRE A.J.S.C. (92) – COUBRON (93) – LE PERREUX (94) – BEZONS U.S.O. (95).

**A noter qu'en cas d'engagements supplémentaires de clubs, les clubs exempts sont susceptibles de participer au 1<sup>er</sup> tour.**

Les matches du 1<sup>er</sup> tour auront lieu le 29/08/2021 à 14h30 sur le terrain du club cité en premier (liste des matches à consulter sur le site internet de la Ligue.

**La Commission invite les clubs à vérifier dès maintenant la disponibilité de leur terrain pour jouer le 29/08/2021. En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.**

**ARBITRAGE:** Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre officiel**, à la charge du club recevant.

#### **Rappel :**

**En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).**

**1<sup>er</sup> tour :****23462518 : ULTRA MARINE 1 / BOURGET FC 1 du 29/08/2021**

Réception de l'accord du FC BOURGET.

Ce match aura à 15h30, sur le stade Georges GOSNAT à VITRY SUR SEINE.

Accord de la Commission.

**23465285 : STADE FRANÇAIS 1 / MANTES YVELINES AC 1 du 29/08/2021**

Demande de report de MANTES YVELINES AC.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande en application de la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20/08/2021 qui a précisé que :

*« Considérant en dernier lieu que le Comité Exécutif fixe la règle suivante, propre à la Coupe de France : afin de ne pas perturber le respect du calendrier de cette compétition, aucune demande de report d'une rencontre de Coupe de France, quel que soit le motif invoqué, ne pourra être accordée, et ce dès le 1er tour,*

*Considérant en conséquence que si un club n'est pas en mesure de présenter une équipe pour participer à une rencontre de Coupe de France à la date prévue au calendrier officiel de l'épreuve, alors il perdra cette rencontre par forfait et sera donc éliminé de la compétition ».*

**23465133 : VILLENEUVE ABLON US 1 / BOBIGNY EFC 1 du 29/08/2021**

Demande de report de la rencontre au 12/09/2021 de BOBIGNY EFC.

La Commission ne peut donner une suite favorable à la demande du club en application de la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20/08/2021 qui a précisé que :

*« Considérant en dernier lieu que le Comité Exécutif fixe la règle suivante, propre à la Coupe de France : afin de ne pas perturber le respect du calendrier de cette compétition, aucune demande de report d'une rencontre de Coupe de France, quel que soit le motif invoqué, ne pourra être accordée, et ce dès le 1er tour,*

*Considérant en conséquence que si un club n'est pas en mesure de présenter une équipe pour participer à une rencontre de Coupe de France à la date prévue au calendrier officiel de l'épreuve, alors il perdra cette rencontre par forfait et sera donc éliminé de la compétition ».*

**23464234 : BUSSY SAINT GEORGES FC 1 / GONESSE RC 1 du 29/08/2021**

Courriel de BUSSY ST GEORGES FC demandant que cette rencontre se joue à huis clos.

La Commission prend note et invite les 2 clubs à tenir compte de ce huis-clos (seules les personnes inscrites sur la feuille de match sont admises dans l'enceinte sportive) et rappelle les dispositions requises concernant le protocole sanitaire pour la reprise des championnats.

Les listes des joueurs et dirigeants des 2 clubs devront nous parvenir, au plus tard vendredi 27 août 2021 à 12h.

**23464048 : VAUXOISE ES 1 / CHAMPAGNE SFC 95 1 du 29/08/2021**

Courriel de l'ES VAUXOISE et arrêté municipal de la Mairie informant de l'impraticabilité du terrain, en raison de travaux de réfection.

Courriel de CHAMPAGNE SFC 95 indiquant la possibilité de recevoir.

La Commission inverse la rencontre qui se jouera le Dimanche 29 août 2021 à 14h30, sur le stade municipal situé rue de l'hôtel Dieu à CHAMPAGNE SUR OISE.

**23464063 : PARIS XI US 1 / FONTENAY TRESIGNY AS 1 du 29/08/2021**

Demande de changement d'horaire de PARIS XI US.

Au vu du motif invoqué, la Commission fixe cette rencontre le 29 Août 2021 à 12h30, sur le stade Maryse Hilsz 2 à Paris 20<sup>ème</sup>.

**23465280 : COURONNES OFC 1 / EMERAINVILLE 1 du 29/08/2021**

Demande de changement d'horaire de COURONNES OFC.

Au vu du motif invoqué, la Commission fixe cette rencontre le 29 Août 2021 à 15h00, sur le stade Maryse Hilsz 2 à Paris 20<sup>ème</sup>.

**23462558 : ASS NOISEENNE 1 / FRESNES AAS 1 du 29/08/2021**

Demande de changement d'horaire de l'ASS NOISEENNE.

Ce match aura lieu le Dimanche 29 Août 2021 à 15h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FRESNES AAS.****23462565 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / CS VALENTON 1 du 29/08/2021**

Demande de changement d'horaire d'ANTONY FOOT EVOLUTION.

Ce match aura lieu le Dimanche 29 Août 2021 à 15h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord CS VALENTON.****23462530 : VITRY ES 1 / AS PARIS 1 du 29/08/2021**

Demande de changement d'horaire et de terrain de VITRY ES.

Ce match aura lieu le Dimanche 29 Août 2021 à 15h30, sur le stade Roger Couderc à VITRY SUR SEINE.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'AS PARIS.****23462521 : NEUVILLE SUR OISE AS 1 / COSMOS ST DENIS 1 du 29/08/2021**

Courriel de NEUVILLE SUR OISE AS informant de son forfait.

L'équipe de COSMOS ST DENIS est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23462538 : JANVILLE LARDY ASL 1 / BOISSY FC 1 du 29/08/2021**

Courriel de JANVILLE LARDY ASL informant de son forfait.

L'équipe de BOISSY FC est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464053 : CHANTIERS PARIS UA 1 / PONTAULT COMBAULT UMS 1 du 29/08/2021**

Courriel de CHANTIERS PARIS UA.

La Commission enregistre le forfait de CHANTIERS PARIS UA, l'équipe de PONTAULT COMBAULT UMS est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464212 : STADE VERNOLITAIN 1 / BEAUCHAMP AS 1 du 29/08/2021**

Courriel de BEAUCHAMP AS informant de son forfait.

L'équipe de STADE VERNOLITAIN est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23465138 : COUNTRY F. 1 / ENT. BEAUMONT MOURS 1 du 29/08/2021**

Courriel de COUNTRY F informant de son forfait.

L'équipe de l'ENT. BEAUMONT MOURS est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23462564 : VICTORY AS 1 / OL. CLUB D'IVRY 1 du 29/08/2021**

Courriel de VICTORY AS informant de son forfait.

L'équipe de l'OL. CLUB D'IVRY est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23461430 : ÉCLAIR DE PUISEUX 1 / PORTUGAIS DE PLESSIS PLACY FC 1 du 29/08/2021**

Courriel d'ECLAIR DE PUISEUX informant de son forfait.

L'équipe des PORTUGAIS DE PLESSIS PLACY FC est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23462566 : CHAMPIONNET SP. PARIS 1 / LE CHESNAY 78 FC 1 du 29/08/2021**

Courriel de CHAMPIONNET SP. PARIS informant de son forfait.

L'équipe du CHESNAY 78 FC est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464216 : VIARMES ASNIERES OL 1 / GAGNY USM 1 du 29/08/2021**

Courriel de GAGNY USM informant de son forfait.

L'équipe de VIARMES ASNIERES OL est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464235 : FERTOISE BOISSY LE CUTTE FC 1 / HERICY VULAINES SAMOREAU FC 1 du 29/08/2021**

Courriel de HERICY VULAINES SAMOREAU FC informant de son forfait.

L'équipe de FERTOISE BOISSY LE CUTTE est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23465144 : BO ATTITUDE 1 / PARIS INTERNATIONAL 1 du 29/08/2021**

Courriel de BO ATTITUDE informant de son forfait.

L'équipe de PARIS INTERNATIONAL est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464204 : VILLENES ORGEVAL 1 / PARIS ALESIA FC 1 du 29/08/2021**

Courriel de PARIS ALESIA FC informant de son forfait.

L'équipe de VILLENES ORGEVAL est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464045 : OLYMPIQUE PARIS 15 1 / VELIZY ASC 1 du 29/08/2021**

Courriel de l'OLYMPIQUE PARIS 15 informant de son forfait.

L'équipe de VELIZY ASC est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464211 : MESNIL LE ROI AS 1 / PONTOISIENNE JS 1 du 29/08/2021**

Courriel de MESNIL LE ROI AS informant de son forfait.

L'équipe de PONTOISIENNE JS est qualifiée pour la suite de la compétition.

**23464240 : ORLY AC 1 / SAINT CLOUD FC 1 du 29/08/2021**

Le club de l'AC ORLY n'ayant pas d'équipe engagée en championnat Seniors.

La Commission enregistre le forfait de l'AC ORLY, l'équipe de SAINT CLOUD FC est qualifiée pour la suite de la compétition.

<b>CHAMPIONNAT SENIORS</b>
----------------------------

**500568 – PARIS FC (NATIONAL 3)**

Courriel de PARIS FC.

La Commission autorise le PARIS FC a utilisé des GPS modèle « Polar Team Pro » positionnés sous le maillot des joueurs durant ses rencontres de NATIONAL 3, en application des directives de la DTA de la F.F.F..

**549968 – SAINT LEU 95 FC (R1/A)**

Le club informe la Commission que des travaux sur l'éclairage du terrain d'honneur sont en cours de réalisation et demande à jouer à 15h00, jusqu'à la réalisation des travaux.

La Commission autorise l'équipe à jouer le samedi à 15h00.

**23392017 : RED STAR FC 2 / LES LILAS FC 1 du 11/09/2021 (R1/A)**

Demande d'inversion de match du RED STAR FC informant de l'indisponibilité de son terrain, en raison de travaux.

Pris note des informations de la C.R.T.I.S. sur les travaux en cours.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord des LILAS F.C..

A défaut d'accord avec votre adversaire pour une inversion, cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**23392202 : SENART MOISSY 1 / LE MEE SPORTS 1 du 11/09/2021 (R1/B)**

Demande d'inversion de match de SENART MOISSY informant de l'indisponibilité de son terrain, en raison de travaux de réfection.

Pris note des informations de la C.R.T.I.S. sur les travaux en cours.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord LE MEE SPORTS.

A défaut d'accord avec votre adversaire pour une inversion, cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**23392214 : SENART MOISSY 1 / SAINT DENIS US 1 du 09/10/2021 (R1/B)**

Demande d'inversion de match de SENART MOISSY informant de l'indisponibilité de son terrain, en raison de travaux de réfection.

Pris note des informations de la C.R.T.I.S. sur les travaux en cours.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SAINT DENIS U.S.

A défaut d'accord avec votre adversaire pour une inversion, cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**23392885 : MONTFERMEIL FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 26/09/2021 (R2/C)**

Courriel de MONTFERMEIL FC et attestation de la mairie informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation à cette date.

La Commission vous demande de vous rapprocher de votre adversaire pour une inversion, à défaut d'accord, cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**503477 – LILAS FC 2 – Seniors R2/D**

Rappel : suspension de terrain de 2 matchs fermes à compter du 14/12/2020.

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville des LILAS, accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour ses 2 premiers matches à domicile.

**Rencontres concernées :**

**23392567 : LILAS FC 2 / TRAPPES ES 1 du 12/09/2021**

**23392579 : LILAS FC 2 / OL. ADAMOIS 1 du 10/10/2021**

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

<b>- COUPE GAMBARDELLA - CREDIT AGRICOLE - - Tour de Cadrage -</b>
--

**Les 98 rencontres du tour de cadrage** auront lieu le **DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021** à **14h30**, sur le terrain du club premier nommé. (**Lever de rideau entre 11h45 et 12h30**).

**Exempts : 195 équipes dont les 5 de CNU19**

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :  
<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381619&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**Terrain indisponible le 05/09/2021**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 31 Août 2021. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

**Cette épreuve est ouverte aux licenciés U18 et U17.**

**Les joueurs licenciés U19 NE PEUVENT PAS y participer.**

**Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions médicales figurant à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F..**

**EPREUVE:**

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Section et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

**Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

**Rappel du calendrier de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.**

Tour de cadrage : Dimanche 05 septembre 2021.

1<sup>er</sup> Tour : Dimanche 19 Septembre 2021.

2<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 03 Octobre 2021.

3<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 17 Octobre 2021.

4<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 31 Octobre 2021.

Finales Régionales : Dimanche 14 Novembre 2021.

### **U20 - CHAMPIONNAT**

#### **23431611 : MONTFERMEIL FC 20 / SARCELLES AAS 20 du 26/09/2021 (Elite 1)**

Courriel de MONTFERMEIL FC et attestation de la mairie informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation à cette date.

La Commission vous demande de vous rapprocher de votre adversaire pour une inversion, à défaut d'accord, cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

#### **23431743 : PITRAY OLIER PARIS 20 / GARENNE COLOMBES AF 20 du 26/09/2021 (Elite 2/A)**

Demande de changement d'horaire de PITRAY OLIER PARIS.

Nouvel horaire : 17h.

**Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GARENNE COLOMBES AF.**

#### **VILLENEUVE ABLON US 1 - 580485**

Rappel : reste 1 match ferme de suspension de terrain à purger sur cette saison 2021-2022.

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors des villes de VILLENEUVE LE ROI et d'ABLON SUR SEINE accompagné de l'attestation du propriétaire, pour son 1<sup>er</sup> match à domicile de la saison 2021/2022.

Match concerné :

23431741 – VILLENEUVE ABLON U.S. 1 / GARENNE COLOMBES A.F. 1 du 26/09/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

### **U18 - CHAMPIONNAT**

#### **500411 – POISSY AS 1 – R2/B**

Rappel : suspension de terrain de 2 matchs fermes à compter du 01/01/2021

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de POISSY accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour ses 2 premiers matches à domicile.

Rencontres concernées :

23411580 POISSY AS 1 / VIRY ES 1 du 12/09/2021

23411594 POISSY AS 1 / CLAYE SOUILLY 1 du 10/10/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

#### **542557 - MELUN FC 1 – R3/C**

Rappel : suspension de terrain de 1 match ferme à compter du 14/12/2020.

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de MELUN accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour son premier match à domicile.

**Rencontre concernée :**

23412024 MELUN FC 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 12/09/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U16 – CHAMPIONNAT****23413356 : COURONNES OFC 1 / CHAMPS SUR MARNE AS 1 du 05/06/2022 (R3/B)**

Attestation de la Mairie de Paris informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation à cette date.

La Commission demande au club de se rapprocher de son adversaire pour une inversion des matchs aller/retour. Il est précisé qu'il sera impossible de reporter le match à une date ultérieure dans la mesure qu'il s'agit de la dernière journée de championnat.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**563603 EVRY FC 2 – R3/D**

Rappel : suspension de terrain de 1 match ferme à compter du 07/12/2020

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'EVRY accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour son premier match à domicile.

**Rencontre concernée :**

23413553 EVRY FC 2 / VIRY ES 1 du 26/09/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U15 REGIONAL – CHAMPIONNAT****544051 – JEUNESSE AUBERVILLIERS – poule B**

Rappel : reste à purger une suspension de terrain de 2 matchs fermes sur la saison 2021-2022

Le club doit communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS**, accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour ses 2 premiers matchs à domicile.

**Rencontres concernées :**

23374192 JEUNESSE AUBERVILLIERS / SARCELLES AAS du 25/09/2021

23374226 JEUNESSE AUBERVILLIERS / CRETEIL US du 16/10/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**C.D.M. – CHAMPIONNAT****Courriel de la Mairie de Paris du 19/08/2021**

La Mairie de Paris informe la Commission que toutes les rencontres du dimanche matin se déroulant sur les stades parisiens devront débiter à 9h.

La Commission prend note et indique qu'il sera fait application sur toutes les rencontres des clubs concernés : OS MINHOTOS GS (539951) – ESPERANCE PARIS 19<sup>ème</sup> (500828) – JOINVILLE RC (537053) – PARIS 13 ATLETICO (523264) – CASA GALICIA PARIS (526374) – LA SERBIE AS (546488) – PUC (500025)

**23395165 : CASA DE GALICIA PARIS 5 / COURONNES OFC 5 du 05/06/2022 (R3/D)**

Attestation de la Mairie de Paris informant de l'indisponibilité des installations, en raison d'une manifestation à cette date.

L'inversion de la rencontre étant impossible, les deux clubs évoluant sur le même stade, la Commission demande au club de CASA DE GALICIA de lui communiquer un terrain de repli pour jouer ce match.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**ANCIENS – CHAMPIONNAT**

**Courriel de la Mairie de Paris du 19/08/2021**

La Mairie de Paris informe la Commission que toutes les rencontres du dimanche matin se déroulant sur les stades parisiens devront débiter à 9h.

La Commission prend note et indique qu'il sera fait application sur toutes les rencontres des clubs concernés : PARIS 13 ATLETICO (523264) – ESPERANCE PARIS 19<sup>ème</sup> (500828) – PETITS ANGES PARIS ES (546466) – PUC (500025) – UJA MACCABI PARIS METROPOLE (563601).

**23395664 : SURESNES J.S. / VOISINS F.C. du 12/09/2021 (R3/A)**

Reprise de dossier.

La Commission reporte ce match au 19/09/2021.